

Le 25 octobre 2022

Demandez vos chèques-cadeaux au Centre Intercommunal d'Action Sociale

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale attribue, en partenariat avec Avenir Sarlat, des chèques cadeaux aux personnes ayant de faibles revenus (personnes retraitées, bénéficiaires de minima sociaux, personnes en recherche d'emploi...) résidant sur la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

L'attribution des chèques-cadeaux aura lieu **du lundi 28 novembre au vendredi 16 décembre 2022**, au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S), Rue Stéphane Hessel – Le Colombier à Sarlat, **sur rendez-vous uniquement**.

Les familles concernées devront se munir :

- Des ressources du mois (notification retraite, justificatif pôle emploi ...)
- D'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture ...)
- Attestation CAF ou MSA
- Avis d'imposition 2022 sur ressources 2021.

La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir regroupe les communes de Beynac et Cazenac, La Roque Gageac, Marcillac Saint-Quentin, Marquay, Proissans, Saint-André Allas, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent Le Paluel, Saint-Vincent de Cosse, Sarlat La Canéda, Tamniès, Vézac, Vitrac.

**Pour prendre rendez-vous : Centre Intercommunal d'Action Sociale
Tél. 05 53 31 88 88 - cias@sarlat.fr**